

RECENSEMENT JOURNEE DE DEFENSE ET CITOYENNETE

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en juillet août et septembre 2005, les personnes devenues françaises entre 16 ans et 25 ans, et les omis des classes antérieures sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie pour être recensé munis des pièces suivantes : livret de famille, carte nationale d'identité, justificatif de domicile.